124483 - Enquête sur l'âge de la mère des croyants, Aicha (P.A.a) lors de son mariage avec le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui)

question

En visitant certains forums, j'ai lu un sujet particulièrement surprenant. Je voudrais que quelqu'un qui soit bien versé dans la biographie prophétique me le clarifie. Puisse Allah vous bénir! Le sujet se résume comme suit: un journaliste a conduit une recherche qui lui permit de remettre en cause ce qui est mentionné dans le Sahih d'al-Bokhari à propos de l'âge d'Aicha lors de la conclusion de son mariage avec le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui), à savoir qu'elle avait 6 ans et que le mariage fut consommé alors qu'elle en avait 9. Le chercheur ne se contente pas d'employer la logique des chiffres et la révision des dattes pour démentir (la version d'al-Bokhari) mais il critique les chaînes de transmission des plus célèbres hadiths cités dans al-Bokhari et Mouslim. Dans les deux cas (critique des deux sources) , il fait preuve d'intelligence et s'en tire bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, fixer l'âge d'Aicha (P.A.a) lors de la conclusion de son mariage avec le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) à six ans et son âge lors de la consommation du mariage à neuf ans ne résulte pas d'un effort d'interprétation des ulémas dont on doit vérifier l'exactitude ou l'inexactitude. Il s'agit pour eux de rapporter un évènement historique en le vérifiant de manière à le rendre crédible. Ils l'ont fait de plusieurs manières:

1. La principale intéressée, Aicha (P.A.a) a dit , elle-même, et n'a laissé personne parler à sa place; ni un historien ni un traditionniste , dans le contexte de l'évocation des évènements de sa propre vie: «Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) m'a épousé quand j'avais six ans. Quand nous arrivâmes à Médine et nous installâmes chez les Bani al-Harith ibn Khazradj, j'eus de la fièvresuivie d'une chute de cheveux. Une fois la petite fièvre disparue, ma mère, Oum Rouman

vint me chercher alors que j'étais sur un balançoire en compagnie de mes copines. Elle cria fortement pour m'inviter à la suivre. Je ne savais pas ce qu'elle voulait faire de moi. Elle me saisit de la main et me conduit jusqu'au près de la porte de la maison. En ce moment, j'étais essoufléeet attendais de retrouver mon souffle normal. Ma mère puisa de l'eau pour me nettoyer le visage et la tête avant de m'introduite dans la maison. A ma grande surprise, je trouvai des femmes Ansari dans la maison. Elles dirent: Du bien, de la bénédiction et de la chance (à toi)! Ma mère me livra à elles qui prirent soin de moi. Je fus surprise de voir le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) arriver en milieu de matinée. Ma mère me livra à lui alors que j'étais âgée de neuf ans.» (Rapporté par al-Bokhari,3894 et par Mouslim,1422).

2. Cette version reçue d'Aicha (P.A.a) est citée dans les livres les plus authentiques après le livre d'Allah Très-haut, en l'occurrence les Sahih d'al-Bokhari et Mouslim

3. Elle est reçue d'Aicha (P.A.a) par plusieurs voies et non par une seule voies comme le prétendent certains ignorants

La voie la plus célèbre est celle de Hisham ibn Ourwa ibn Zoubayr qui le tenait d'Aicha (P.A.a). Cette version fait partie des plus authentiques, Ourwa connaissant bien Aicha dont elle était la tante maternelle (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)

-Une autre voie est celle d'az-Zouhri d'après Ourwa ibn Zoubayr citée par Mouslim (1422).

-Une autre voie est celle d'al-A'mach d'après ibrahim d'après al-Aswad selon lequel Aicha a dit: Le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) m'épousa quand j'avais 6 ans et consomma le mariage quand j'en avais 9. A sa mort, elle avait 18 ans.

-Une autre voie est celle de Muhammad ibn Amer d'après Yahya ibn Abdourrahman ibn Hatib qui le tenait d'Aicha (P.A.a) (Rapporté par Abou Dawoud, 4937).

Son éminence, Cheikh Abou Isaac al-Houwayni, a recensé les noms de ceux qui ont confirmé la version d'Orwa ibn Zoubayr. Ce sont Al-Aswad ibn Yazid, al-Qassim ibn Abdourrahman, al-Qassim ibn Muhammad ibn Abou Baker et Omara bint Abdourrahman et Yahya ibn Abdourrahman ibn

Hatib.

Le même cheikh a recensé les noms de ceux qui ont confirmé la version de Hisham ibn Ourwa. Ce sont Ibn Shihab az-Zouhri et Abou Hamza, Maymoun, l'affranchi d'Orwa. Ensuite, il cite les rapporteurs médinoisqui ont reçu le hadith de Hisham afin que le lecteur sache que Hisham a transmis le hadith à Médine. Ce sont Abou Ziad, Abdoullah ibn Dhakwaan, son fils Abdourrahman ibn Abi az-Zinad et Abdoullah ibn Muhammad ibn Yahya ibn Ourwa. Les autres rapporteurs sont: le mecquois Soufiane ibn Ouyayna; l'originaire de Ray, Djarir ibn Abdoul Hamid, et les ressortissants de Bassora Hammad ibn Salama, Hammad ibn Zayd, Wouhayb ibn Khalid et d'autres. Voir tout cela dans la conférence prononcée par cheikh Abou Isaac al-Houwayni (Puisse Allah le protéger) pour démontrer l'ignorance de l'auteur de l'article cité dans la présente question et réfuter ses allégations. En voici le lien:

Http://www.islamway.com/?iw_s=Lesson&iw_a=view&lesson_id=86106

Voici un autre lien:

http://www.islamway.com/?iw_s=Lesson&iw_a=view&lesson_id=86495

Ces répliques multiples visent à réfuter les ambigüités entretenues par certains ignorants selon lesquels Hisham fut le seul à avoir transmis sa version et qu'il perdit sa lucidité à la fin de sa vie. Ce qui est juste c'est que cette accusation ne fut lancée (contre lui) que par Aboul Hassan ibn al-Qattan dans son bayan al-wahm wal ibhaam. Mais il eut tort.

Adh-Dhahbi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde):« Hisham ibn Ourwa, fut unérudit et un imam confirmé. Arrivé à un âge avancé, sa capacité de mémoriser s'affaiblitmais il ne perdît jamais sa lucidité. Aucun compte ne doit être tenu des propos d'Aboul Hassan ibn al-Qattan selon lesquels Orwa et Souhail ibn Abi Salih perdirent leur lucidité et changèrent. En effet, l'homme changea légèrement et connut une déficience dans sa capacité de mémoriser comparée à ce qu'elle était dans sa jeunesse. Il oublia une partie de ce qu'il avait mémorisé ou y commettait des confusions mais alors?! Pouvait -il être à l'abri de l'oubli?

Quant il arriva en Iraq vers la fin de sa vie, il transmis une grande quantité de savoir dont une infime partie non maîtrisée. Cela pouvait arriver à Malick, à Chouba, à Wakii et à (d'autres) grands hommes sûrs. Evitons la précipitation! Evitonsde confondre les imams sûrs et les fauteurs. Hisham était un maître en islam. Puisse Allah nous apporter la meilleure consolation à ton propos, ô ibn al-Qattan. Abdourrahman ibn Khiracha abondait dans le même sens en disant que Malick n'était pas satisfait de lui (Hisham); il lui reprochait les hadiths qu'il transmit aux iraquiens.» (Mizan al-I'tidal (4/301-302). 4.A part Aicha (P.A.a), l'histoire du mariage du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) avec elle fut racontée par d'autres témoins mieux informés que les autres:

L'imam Ahmad a rapporté dans al-Mousnad (6/211) d'après Muhammad ibn Bishr d'après Muhammad ibn Amer d'après Abou Salamata et Yahya qui ont dit:« Suite au décès de Khadidja, Khawla fille de Hakim, la femme d'Outhmane ibn Madzoun alla dire:

-Messager d'Allah: pourquoi ne te remaries-tu pas?

-Avec qui?

-Tu peux épouser soit une vierge, soit une femme mûre.

-De quelle vierge s'agirait-il?

-La fillede la créature d'Allah le Puissant et Majestueux que tu aimes le plus. Je veux nommer Aicha , la fille d'Abou Baker... L'imam Ahmad cite ensuite le reste de l'histoire. On dit qu'Aicha avait six ans au moment de la conclusion du mariage et qu'elle en avaitneuf lors de sa consommation.

5. Voilà ce qu'Aicha a dit d'elle-même et que d'autres ont confirmé. C'est encore ce sur quoi les sources historiques relatant la vie d'Aicha (P.A.a) concordent. Aucune divergence sur la question n'y est décelée. L'affaire n'a jamais été laissée à la réflexion personnelle car une fois que l'intéressée s'est prononcée, une telle réflexion reste sans objet.

6.Les sources historiques concordent pour attester qu'Aicha est née quatre ou cinq ans après l'avènement del'islam.

L'imam al-Bayhaqui (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde), commentant un hadith (d'Aicha), dit: J'ai n'ai reconnu mes père et mère qu'en tant que pratiquant la religion. Aicha (P.A.a) est née en Islam. Son père se convertit à l'islam dès son avènement. Al-Aswad a rapporté de façon sûre d'après Aicha(P.A.a) que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) l'épousa quand elle avait six ans et que le mariage fut consommé quand elle en avait neuf ans et qu'à la mort du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) elle avait dix-huit ans. Quant à Asmaa fille d'Abou Baker, elle naquità l'époque antéislamique et elle se convertit à l'islamavec son père.

Abou Abdoullah ibn Mandah a racontée une histoire reçue d'Ibn Abi Zinad selon laquelle Asmaa , la fille d'Abou Baker, était dix ans plus âgée qu'Aicha. La conversion de la mèred'Asmaa est tardive. A ce propos, Asmaa (P.A.a) dit: Ma mère , alors polythéiste, se rendit auprès de moi... Elle tient ces propos dans un hadith. Elle (la mère en question) s'appelait Qatila et était issue du clan Malick ibn Hassal. Elle n'était pas la mère d'Aicha. La conversion d'Asmaa à l'islam se fit concomitamment à celle de son père, contrairement à sa mère.

Quant à Abdourrahman fils d'Abou Baker, il semble qu'il était majeur lors de la conversion de son père. Il ne se rejoignit pas aux siens dans leur conversion parce qu'il le fit long temps après. Il était le fils aîné d'Abou Baker.» Voir as-Sunan al-koubra (6/203).

Adh-Dhahabi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Aicha est née après l'avènement del'islam. Elle était de huit ans moins âgée que Fatima. Elle disait:J'ai n'ai reconnu mes père et mère en tant que pratiquant la religion. Voir siyarou a'laami an-noubalaa (2/139).

Al-Hafedh Ibn Hadjar (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde): Aicha est née quatre ou cinq ans après l'avènement de l'islam. Voir al-Issaba (8/16). Cela étant , elle avait huit ou neuf ans au moment de l'émigration. Ce que confirme son hadith précité.

7.Les sources historiques concordent à attester encore qu'elle avait dix huit ans au moment du décès du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui), autrement dit, elle en avait neuf lors de l'Hégire.

8. Les ouvrages biographiques, historiques et les biographies (personnelles) mentionnent qu'Aicha

mouruten l'an 57 de l'hégire à l'âge de 63 ans. Aussi, serait -elle âgée avant l'Hégire de six ans. Si on additionne les fractions suivant l'habitude des Arabes dans leur calcul des années- puisqu'ils arrondissent le calcul de la première et la dernière années, son âge au moment de l'Hégire serait huit ans et son âge, huit mois plus tard, lors de la consommation du mariage avec le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) neuf ans.

9. Ce qui précède concorde avec ce que les ulémas ont rapporté à propos de la différence d'âge entre Asma fille d'Abou Baker et Aicha (P.A.a). Adh-Dhahabi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: Elle (Asmaa) était de dix quelques années plus âgée qu'Aicha. Extrait de Siyarou aalaam an-Noubalaa (2/188). Aicha naquit quatre ou cinq ans après l'avènement de l'islam. Abou Nouaym dit dans son Mou'djam as-Sahaba qu'Asmaa naquit dix ans avant l'avènement de l'islam.» Dès lors, la différence d'âge entre Aicha et Asmaa est de quatorze ou quinze ans. Ce qui rejoint les propos suscités d'ah-Dhahabi: : Elle (Asmaa) était de dix quelques années plus âgée qu'Aicha.

10. Bien que citant ces dates indiquées dans les ouvrages historiques et bibliographiques, nous n'en retenons que ce qui est fondée sur une chaîne sûre (de rapporteurs). Nous excluons ce qui est dénuée d'une telle chaîne. Toujours est-il que toutes ces citations corroborent ce que nous avons cité au début de la présente réponseen fait d'hadith soutenus par des chaînes aussi authentiques que le soleil. C'est pourquoi nous avonsce qui les corrobore dans les livres d'histoire.

Troisièmement, quant à notre réponse à l'argumentque l'auteur arrogant de l'article croit avoir trouvé dans des ouvrages de référence , argument selon lequel la différenced'âge entre Asmaa et Aicha est de dix ans, nous disons qu'aucune chaîne sûre ne va dans ce sens. A supposer qu'une telle chaîne aille dans le sens indiqué, on pourrait la comprendre d'une manière qui concorde avec les arguments décisifs déjà cités.

S'agissant des chaînes de rapporteurs, Abdourrahman ibn Abi Zinaad dit: Asmaa était de dix ans plus âgée qu'Aicha. Cette version est reçue de deux voix d'après al-Asmai d'après Abdourrahman ibn Abi Zinaad: la première voie est celle d'Ibn Assakir dans Tarikh dimachq (69/10). Il y dit:«Aboul Hassan, aly ibn Ahmad al-Maliki rapporte d'après Ahmad ibn Abdoul Wahid as-Soulami d'après mon grand père Abou Baker d'après Muhammad ibn Ziir d'après Ahmad ibn Saad ibn Ibrahim az-

Zouhrai d'après Muhammad ibn Abi Safwan d'après al-Asmai qu'Ibn Abi Zinaad a dit.. puis il cite le hadith.

La seconde voie citée par Ibn Abdoul Barr dans al-Isti'aab fii ma'rifatil al-ashaab (2/616) où il dit:«D'après Ahmad ibn Qassim d'après Muhammad ibn Mouavia d'parès Ibrahim ibn Moussa ibn Djamil d'après Ismail ibn Isaac, le cadi, d'après Basser ibn Ali d'après al-Asmai qu'Ibn Abi Zinaad a dit: Asmaa fille d'Abou Baker, l'aînée d'Aicha de plus de dix ans ou de près de dix ans, dit...

Quand un chercheur impartial réfléchit à cette tradition, il lui apparait que se fier à son apparence et faire fi de tout ce qui lui est contraire en termes d'arguments revient à outrepasser les exigences de la science et de l'investigation (scientifique) pour ce qui suit:

1. Abdourrahman ibn Abi Zinaad (100-174 H) fut le seul à préciserque la différence d'âge entre Aicha et Asmaa (P.A.a) était de dix ans. Les très nombreux arguments déjà cités sont reçus de bon nombre des membres de la génération qui suit celle des compagnons. Or il est bien connu que la multiplicité l'emporte sur la rareté.

2. La majorité des ulémas juge Abdourrahman ibn Abi Zinaad faible. Dans sa biographie citée dans Tahdhibou Tahdhib (6/172) on cite cette notre portée sur lui par l'imam Ahmad: incohérent dans ses hadiths et cette autre note d'Ibn Ma'in: Il n'est pas fiable selon les traditionnistes. et cette note d'Ali ibn al-Madini: «Ses hadiths enseignés à Médine sont exacts. Quant à ceux diffusés à Bagdad, les bagdadiens les rejettent. J'ai vu Abdourrahman (c'est-à- dire Ibn Mahdi) critiquer les hadiths d'Abdourrahman ibn Abi Zinaad en se référent à leurs maîtres (ceux des bagdadiens): les bagdadiens lui opposèrent ce qu'ils avaient reçusde leurs maîtres tels qu'Untel, Untel et Untel.

Abou Hatim dit de lui: On enregistre ses hadiths mais on ne les prend pas pour des arguments. An-Nassai dit: Ses hadiths ne peuvent pas servir d'argument. Abou Ahmad ibn Ady dit: On ne doit pas adopter une partie de ce qu'il rapporte.

Quant au témoignage d'at-Tirmidhi en sa faveur dans ses Sunnan (hadith N° 1755), il est contredit par les critiques détaillées déjà citées , jugement qui l'emporte sur le témoignage, notamment quand Abdourraman se singularise en rapportant des propos qui s'écartent de ce qui est bien

connu dans les ouvrages traitant de la Sunna et de l'histoire.

3. Ses propos dans la version d'Ibn Abdoul Barr: Elle était de dix ans ou presque plus âgée qu'Aicha. Cette version est plus exacte que celle d'Ibn Assakir car Nasser ibn Ali, qui la rapporte d'al-Asmai ,selon la chaîne d'Ibn Abdoul Barr, est un homme parfaitement sûr d'après ce qui est affirmé dans Tahdhibou Tahdhib (10/431). Quant Muhammad ibn Abi Safwan qui rapporte le hadith d'al-Asmai selon la chaîne d'Ibn Assakir, personne n'a attesté de sa fiabilité..Son expression (ou près de) employée dans la version d'Ibn Abdoul Barr indique qu'il n'était pas en mesure de préciser les dix années avec détermination. Ce qui affaiblit la version. Aussi n'est -il pas permis à un chercheur de rejeter les arguments déjà cités sur la base d'un doute.

4. Par ailleurs, il est possible de concilier la dite version et les autres en disant que la naissance d'Asmaa eut lieu six ou cinq ans avant l'avènement de l'islam et celle d'Aicha quatre ou cinq ans après l'avènement de l'islam. Asmaa décéda en l'an 73 H donc à l'page de 91 ou 92 ans. C'est ce qu'adh-Dhahabi a cité dans Siyar an-Noubalaa (3/380). Ibn Abi Zinaad dit: Elle (Asmaa) était de dix ans l'ainée d'Aicha. Et adh-Dhahabi d'ajouter: Aussi, vécut-elle 91 ans. Quant à Hisham ibn Ourwa, il dit: Elle (Asmaa) vécut 100 ans et ne perdit pas une seule dent.

5. On peut dire qu'Asmaa naquit 14 ans avant l'avènement de l'islam. Ce que confirme l'auteur de l'article. Lors de l'hégire, Asmaa avait 27 ans. Elle en avait 100 à son décès en l'an 73 H. Ce qui concorde avec les sources historiques ayant évoqué la vie d'Asmaa fille d'Abou Baker (P.A.a). Elle mourut au cours de la même année où son fils , Abdoullah ibn Zoubayr fut tué en 73 H. Elle avait 100 ans. Hisham ibn Ourwa a rapporté de son père qu'Asmaa atteignit 100 ans sans perdre une seule dent ni subit une déficience mentale.

Voici les ouvrages de référence ayant abordé le sujet:

Hilyatoul awliyaa (2/56); mou'djamou as-Sahaba d'Abou Nouaym al-Asfahani; al-isti'aab d'Ibn Abdoul Barr (4/1783); tarikhou Dimashq d'Ibn Assakir (69/8); Ousd al-Ghaba d'Ibn al-Athir (7/12;al-Issaba d'Ibn Hadjar (7/487) et Tahdhiboul Kamal (35/125).

Cependant , seul Abou Nou'aym al-Asfahani dit qu'Asmaa naquit dix ans avant l'avènement de

l'islam dans un passage ainsi formulé: Elle (Asmaa) était la sœur consanguine d'Aicha et son ainée, née 27 ans avant le début de l'histoire (le calendrier hégirien) et dix ans avant l'avènement de l'islam. Au moment de sa naissance, son père, le Véridique, avait 21 ans. Elle mourut à La Mecque en l'an 73 quelques jours après l'exécution de son fils, Abdoullah ibn Zoubayr, à l'âge de 100 après avoir perdu la vue. C'est comme si Abou Nou'aym voulait dire que la période mecquoise dura 17 ans comme le disent certains biographes (du Prophète) mais il reste un avis faible dont il faut toutefoistenir compte pour pouvoir comprendre les propos d'Abou Noua'ym.

A propos de la sagesse qui sou tendait le mariage du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) avec Aicha en dépit de la différence d'âge, voir la réponse donnée à la question n° 44990.

Allah le sait mieux.